Date de télétransmission : 31/01/2014
Date de réception préfecture : 31/01/2014



EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS

du Conseil de Communauté de l'agglomération dijonnaise

Séance du jeudi 30 janvier 2014

Président : M. REBSAMEN

Secrétaires de séances : M. BORDAT et M. TRAHARD

Convocation envoyée le 23 janvier 2014 Publié le 31 janvier 2014

Nombre de membres du Conseil de Communauté : 86 Nombre de présents participant au vote : 71

Nombre de membres en exercice : 86 Nombre de procurations : 14

Scrutin: Pour: 82 Abstention: 0 contre: 0 Ne se prononce pas: 0

Membres présents :

	memores presents.	
M. François REBSAMEN	M. Joël MEKHANTAR	M. Roland PONSAA
M. Pierre PRIBETICH	M. Christophe BERTHIER	M. Michel ROTGER
M. Jean ESMONIN	M. Philippe DELVALEE	M. François NOWOTNY
Mme Colette POPARD	Mme Anne DILLENSEGER	Mme Christine MASSU
M. Rémi DETANG	M. Mohamed BEKHTAOUI	M. Claude PICARD
M. Jean-Patrick MASSON	Mme Elizabeth REVEL	M. Gaston FOUCHERES
M. José ALMEIDA	M. Georges MAGLICA	M. Pierre PETITJEAN
M. Jean-François DODET	Mme Christine DURNERIN	M. Nicolas BOURNY
M. François DESEILLE	Mme Nelly METGE	M. Philippe GUYARD
M. Patrick CHAPUIS	Mme Elisabeth BIOT	M. Pierre-Olivier LEFEBVRE
M. Michel JULIEN	Mme Christine MARTIN	M. Gilles MATHEY
Mme Marie-Françoise PETEL	Mme Nathalie KOENDERS	M. Jean-Claude GIRARD
Mme Catherine HERVIEU	Mme Marie-Josèphe DURNET-	Mme Françoise EHRE
M. François-André ALLAERT	ARCHEREY	M. Patrick BAUDEMENT
M. Jean-Claude DOUHAIT	M. Alain MARCHAND	Mme Geneviève BILLAUT
M. Jean-Paul HESSE	Mme Hélène ROY	M. Murat BAYAM
Mme Badiaâ MASLOUHI	Mme Lê Chinh AVENA	M. Michel BACHELARD
M. Patrick MOREAU	Mme Jacqueline GARRET-RICHARD	M. Philippe BELLEVILLE
M. Dominique GRIMPRET	Mme Joëlle LEMOUZY	M. Gilles TRAHARD
M. Didier MARTIN	M. Jean-Yves PIAN	Mme Noëlle CAMBILLARD
M. Jean-Pierre SOUMIER	Mme Stéphanie MODDE	M. Jean DUBUET
M. André GERVAIS	M. Philippe CARBONNEL	M. Patrick ORSOLA
M. Alain MILLOT	M. Alain LINGER	Mme Michèle CHALLAUX
M. Benoît BORDAT	M. Louis LAURENT	Mme Françoise VANNIER-PETIT.

Membres absents:

M. Jean-François GONDELLIER M. Gilbert MENUT pouvoir à M. Gilles TRAHARD

M. Laurent GRANDGUILLAUME pouvoir à M. Pierre PRIBETICH

M. Gérard DUPIRE pouvoir à Mme Colette POPARD

M. Yves BERTELOOT pouvoir à M. Alain MILLOT

Mme Françoise TENENBAUM pouvoir à Mme Anne DILLENSEGER

M. Mohammed IZIMER pouvoir à M. Alain MARCHAND

M. Franck MELOTTE pouvoir à M. Alain LINGER

Mme Louise BORSATO pouvoir à M. Michel ROTGER

Mme Dominique BEGIN-CLAUDET pouvoir à M. Jean-Pierre SOUMIER

M. Michel FORQUET pouvoir à M. Jean-Claude DOUHAIT Mme Claude DARCIAUX pouvoir à M. José ALMEIDA M. Jean-Philippe SCHMITT pouvoir à M. Nicolas BOURNY

M. Rémi DELATTE pouvoir à M. Jean-François DODET M. Norbert CHEVIGNY pouvoir à M. Philippe BELLEVILLE.

GD2014-01-30 024 N°24 - 1/2

OBJET: HABITAT, POLITIQUE DE LA VILLE ET URBANISME

Habitat à loyer modéré - VILLEO - Demande de subventions PLH - Acquisition VEFA de 30 logements (16 PLUS, 9 PLAi, 5 PLS), "Les Passages Jean-Jaurès" rue de Chenôve à Dijon

VILLEO va réaliser l'acquisition en VEFA d'un ensemble de 30 logements collectifs certifiés « bâtiments basse consommation » (BBC) au sein d'un programme de promotion immobilière dénommé « Les Passages Jean-Jaurès » à Dijon. Cette opération a fait l'objet de décisions de financement au titre de la Délégation 2013 de gestion des aides à la pierre.

Afin d'équilibrer le bilan de ce programme et en considération des dispositions d'intervention communautaires relatives au financement des déficits d'opérations d'habitat à loyer modéré, VILLEO fait appel aux subventions, sur fonds propres, de la Communauté de l'agglomération dijonnaise à hauteur de **389 500 €**, représentant 8,80 % du coût prévisionnel TTC (4 427 734 €) :

- > 208 000 € au titre des PLUS,
- > 166 500 € au titre des PLAi,
- > 15 000 € au titre des PLS.

Il est précisé que le financement de ce programme repose également sur l'apport de fonds propres par l'organisme bailleur, qui aura recours à l'emprunt.

Conformément aux dispositions de la Charte communautaire, cette opération fait l'objet de réservations à hauteur de 6 logements (3 PLUS, 2 PLAi, 1 PLS) dont l'attribution devra respecter les priorités adoptées par le Grand Dijon.

Vu l'avis de la Commission,

Le Conseil, Après en avoir délibéré, Décide :

- d'attribuer VILLEO 28 boulevard Clemenceau BP 30312 21003 DIJON cedex-, pour l'opération d'acquisition en VEFA de 30 logements collectifs (16 PLUS, 9 PLAi, 5 PLS), situés « Passages Jean-Jaurès », à Dijon, trois subventions d'un montant total de 389 500 €, établies en fonction du bilan financier prévisionnel de cette opération et conformément aux dispositions du règlement d'intervention du Programme Local de l'Habitat (PLH) :
 - ≥ 208 000 € au titre des PLUS,
 - > 166 500 € au titre des PLAi,
 - > 15 000 € au titre des PLS;
- de dire que ces dépenses seront prélevées sur le crédit ouvert au budget de l'exercice en cours et exercices suivants ;
- de dire que l'attribution de ces subventions est subordonnée à la justification, par VILLEO, des dépenses figurant au bilan de l'opération ;
- d'autoriser Monsieur le Président à signer tout acte utile à la bonne administration de ce dossier.

GD2014-01-30 024 N°24 - 2/2